

Compte-rendu du Conseil d'Administration

du 22 janvier 2022 à Parthenay (79) de 9h30 à 12h

en présentiel et visioconférence

Rédigé par Marif Coffineau et Aurélien Rondeau le 6 février 2022

Début de la réunion : 9h30

Présent.e.s :

Associations : **ARCUP** (Jacqueline Bodin, Florence Guérin, Violaine Guérin, Annick Kadour), **Badegoule** (Lysiane Clément), **CC La Marchoise** (Pierrot Chevrier), **Chant'zou** (Françoise Allard), **Feu Nouvia** (Guylène et Jean-Marc Yven en visio), **Les Échardrit** (Babeth Adnot), **Les Gens de Cherves** (Françoise Couillault en visio), **Parlanjhe Vivant** (Aurélien Rondeau), **Picton Sound** (Baptiste Loosfeld et Emma Cousteix en visio) **ex Souvenance** (Maxime Chevrier, Benoît Michaud), **Vivre au Pays** (Hélène Lenfle, Viviane Pourruch en visio)

Bureau : Marif Coffineau, Françoise Couillault, Jean-François Miniot, Didier Paillaud, Aurélien Rondeau.

Codirecteurs.trices : Romain Chéré, Stéphanie Coulais, Sabine Dutailly.

Absent.e.s : Stéphane Boudeau

Ordre du jour

1. Validation du compte rendu du CA du 25 septembre 2021
2. LA SAISON : Journées des Langues Maternelles, suite de la saison...
3. CERDO : renouvellement du collège associatif au sein du Comité Scientifique et Éditorial, projet Leader Chanson de l'Arcup, étude en vue du dossier Ethnopole...
4. Ressources humaines : Évolution de la convention collective, modifications à venir au sein de l'équipe salariée.
5. Comité de suivi de la convention pluriannuelle d'objectifs : évaluation de la convention 2019-2022.
6. Point financier et prévisions 2022.
7. Réseau :
 - diffusion des productions et coproductions UPCP-Métive
 - poursuite de la réflexion entamée lors du dernier CA sur l'évolution des commissions (vers des groupes de travail « par projet » ?)
 - réflexion sur la mise en œuvre d'actions collectives dans les départements avec les associations
8. Questions diverses

1. Validation du compte rendu du CA du 25 septembre 2021

Validé à l'unanimité.

2. LA SAISON : Journées des Langues Maternelles, suite de la saison...

La journée des Langues Maternelles, les 5/6 mars à Pougne-Hérisson :

Romain Chéré présente le programme des deux journées :

- Le samedi 5 mars :
 - l'après-midi : ateliers proposés par Parlanjhe Vivant
 - fin de réciàie : présentation de la mallette pédagogique
 - à 19h : spectacle « *I vinré te di* » (F. Lebarbier et P. Massé)
- Le dimanche 6 mars : 2 tables rondes avec, pour chacune, 2 témoignages et un temps de discussion
 - le matin : Le spectacle jeune public comme média d'apprentissage de la langue,
 - l'après-midi : Le numérique, paradoxe d'un outil au service de l'oralité.
 - à 17h : spectacle familial « Le grand bal des animaux » (T. Bénéteau et J. Évain)

La rédaction du contenu est en cours de finalisation en vue de la communication.

Invitation sera faite aux élus et aux techniciens en charge de cultures et langues régionales.

Suite de la saison :

- ce soir 22 janvier : cabaret des 20 ans de Julot Torride
 - Mois de mars : Concert de musique irlandaise, encore en cours d'élaboration.
 - 9 avril :
 - l'après-midi : stage de chant et d'accordéon diatonique avec le duo OTXO
 - le soir : concert avec OTXO et la participation d'un duo piano/acordéon de l'école de musique de Parthenay.
 - 15 mai : « Le banquet de la Sainte-Cécile » en coréalisation avec Ah ! et l'école de musique (solo de théâtre de JP Bodin au sujet de l'Harmonie municipale de Chauvigny).
 - 18 juin : Bal poitevin en partenariat avec l'association de Sauvegarde du Quartier Saint-Jacques, au jardin des cordeliers à Parthenay
- Demande est faite à Pierrot Chevrier de concevoir une affiche dans l'esprit de celles des bals poitevins passés.
- Le BAO aura lieu du 27 au 30 juillet.

3. CERDO : renouvellement du collège associatif au sein du Comité Scientifique et Éditorial, projet Leader Chanson de l'Arcup, étude en vue du dossier Ethnopôle...

Renouvellement du collège associatif du CSÉ :

Le CSÉ, composé de plusieurs collèges (scientifique, associatif, statutaire et usagers) est désigné pour 3 ans, mais vu le contexte actuel, deux sessions ont été faites avec les mêmes personnes. Un appel à participer à ce comité est lancé en direction des membres du réseau associatif.

Projet Leader Chanson de l'Arcup :

Stéphanie Coulais rappelle que l'UPCP-Métive participe à ce projet pour la mise en place d'une carte interactive qui permettra une approche intuitive de choix de chanteurs (collectage Nord Deux-Sèvres).

Travail qui doit être terminé fin 2022 (numérisation et traitement documentaire).

Dossier Ethnopôle :

La démarche est en cours mais a peu de chances d'aboutir dans un délai proche. Cependant, même s'il ne devrait pas y avoir dans l'immédiat d'autre ethnopôle en Nouvelle-Aquitaine, l'UPCP-Métive poursuit sa démarche d'établir un projet scientifique et culturel, accompagné par un cabinet.

L'ethnopôle ne serait pas forcément identifié comme un lieu, mais plus comme un réseau.

Finalisation du projet « Des images qui parlent » sur les contes : mise en ligne de documents sur les contes.

Mise à jour de l'outil concernant la base documentaire

4. Ressources humaines : Évolution de la convention collective, modifications à venir au sein de l'équipe salariée

La convention collective de l'animation a évolué au 1^{er} janvier 2022, avec de nouvelles grilles, ce qui a entraîné un travail de refonte des fiches de postes et une augmentation salariale avec une meilleure prise en compte des compétences.

Il reste toujours le problème de la communication.

Le parti a été pris de consolider l'équipe actuelle, avec quelques changements de mission : Pauline Rivaud change de poste et passe sur le secteur Animation et Diffusion.

Un·e gestionnaire de paie/comptable doit donc être recruté·e en avril 2022, ainsi qu'un·e régisseur·euse général·e en juillet 2022, le "tuilage" avec les occupants actuels de ces postes engendrera des conséquences financières : augmentation de la charge salariale pendant les moments de doublons.

Prévision financière pour 2022 : autour de 730 000 € dont environ 80 % de subventions, assez similaires aux années passées.

Objectifs :

- Consolidation de la masse salariale
- Privilégier les actions en lien avec nos partenaires financiers.

Information sur le contact avec la Soulère : Il fallait renégocier une convention à la suite des difficultés financières rencontrées par la Soulère depuis 2 ans, pour protéger au mieux l'UPCP-Métive, la Soulère et le salarié Olivier Gautier. La négociation entreprise dès le début de l'année dernière ayant du mal à aboutir, et dans le souci de veiller à la légalité des démarches entreprises, l'UPCP-Métive a contacté un cabinet d'avocats qui a conseillé de faire appel à un médiateur (le Centre de médiation de Poitiers). Celui-ci a déjà contacté la Soulère (sans l'avoir préalablement signalé à l'UPCP-Métive). La proposition de l'UPCP-Métive serait une convention renouvelable et amendable.

5. Comité de suivi de la convention pluriannuelle d'objectifs : évaluation de la convention 2019-2022

La prochaine réunion aura lieu mardi 25 janvier 2022 (instance technique concernant la convention pluri-annuelle qui réunit DRAC, CD, CR, Ville, Codirection, Bureau). C'est la dernière année de la convention : bilan 2019-2022, préparation de la prochaine convention et réflexion à mener autour du projet scientifique et la transmission.

6. Point financier et prévisions 2022

Vu en 4, avec les ressources humaines.

7. Réseau

- **diffusion des productions et coproductions UPCP-Métive,**

Souhait que le spectacle « Trjhou », ainsi que les autres productions ou coproductions UPCP-Métive, circule largement sur le réseau : Jean-Luc Clément, Lysiane Clément et Jacky Couillault (en visio) en feront une présentation à la fin de la réunion.

Et l'UPCP-Métive est prête à apporter son aide aux associations pour l'accueil des spectacles.

- **poursuite de la réflexion entamée lors du dernier CA sur l'évolution des commissions (vers des groupes de travail « par projet » ?).**

La commission parlanjhe fonctionne ; la commission danse n'a pas vraiment fonctionné et la commission musique ne fonctionne plus, or ces commissions sont la base de réflexions/actions/politiques de la maison. Comment les redynamiser ? La proposition de Romain Chéré est de les remplacer par des groupes de travail qui se constituent autour de chaque projet.

Un cas concret se présente : RCF qui ouvre une antenne dans les Deux-Sèvres, et qui va commencer à émettre fin février, a contacté l'UPCP-Métive pour une émission, créneau d'une heure mensuelle sur les cultures de pays (la langue, la musique, le conte... très ouvert). Ce contenu sera partagé au réseau de radios associatives « BIRDS ».

Proposition d'un groupe de travail « Radio », et l'idée c'est que le réseau s'en occupe.

Un courrier sera envoyé aux associations du réseau, mais cela suffira-t-il pour qu'elles se sentent concernées ?

- **réflexion sur la mise en œuvre d'actions collectives dans les départements avec les associations**

Didier Paillaud propose que l'UPCP-Métive (membres du Bureau et de l'équipe salariée) se déplace sur le terrain pour rencontrer les adhérents, expliquer les projets, écouter, susciter des idées, en Charente-Maritime et en Vienne notamment.

8. Questions diverses

Maxime Chevrier informe que le centre socio-culturel de Confolens envisage d'adhérer à l'UPCP-Métive. Il serait bien de prévoir de les rencontrer.

L'association Souvenance va disparaître pour se transformer en collectif d'artistes : Kikolé le collectif. Projet Maraîchines à l'écomusée du Daviaud.

La musique trad devrait faire son entrée au conservatoire de La Roche-Sur-Yon à l'automne prochain (en lien avec Olivier Gautier).

L'association Tradophile est dissoute.

- L'UPCP-Métive envisage de proposer des actions de formation à destination des membres/associations du réseau

- Le Bureau va relancer les adhésions individuelles

- Jean-François Miniot informe que le Contrat d'Engagement Républicain est entré en activité au 1^{er} janvier pour toutes les associations qui reçoivent des aides publiques. Ces aides pourront être bloquées si des manques à l'engagement républicain sont relevés par l'administration, par exemple si des membres de l'association font preuve de « comportements anticiviques » (lors de participation à une manifestation, de remise en cause des lois...), sachant que le responsable de l'association devient aux yeux de l'administration responsable du comportement de ses salariés et adhérents identifiés comme tels (décret de mise en place du CER)... Le Mouvement Associatif, qui réunit l'ensemble des réseaux d'associations loi de 1901, nous demande de faire remonter tous les problèmes que pourraient rencontrer, du fait du CER, les associations adhérentes avec leurs financeurs publics.

Prochain CA : le 26 mars 2022.

Présentation du spectacle Trjhou

L'UPCP-Métive qui a coproduit cette création Badegoule/Gens de Cherves/ADL.

Spectacle imprégné de la démarche de l'UPCP-Métive qui souhaite d'une large diffusion au sein du réseau.

Cunbén qu'o coute ?

L'idée est d'amortir l'investissement sur 15 à 20 représentations : 300 € nets + déplacements + repas

Le thème du spectacle : collectage de jeunes adolescents encadrés par Pierre Morin qui ont pu faire des rencontres de personnes hors du commun. Une véritable chance de « formation » en tant que jeunes : un apport humain qui va au-delà de la transmission et du partage.

Il existe un dossier de présentation.

Fin de la réunion : 12h30